

Genappe

Éditeur responsable: Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Des éoliennes sur Genappe à l'horizon 2020 ? Donnez-nous votre avis !



En juillet dernier, le gouvernement wallon a adopté provisoirement une carte de référence permettant de développer le grand éolien à l'horizon 2020 sur le territoire wallon. Son objectif est d'atteindre une production globale de 3.800 GWh.

Avant de procéder à l'adoption définitive de cette carte, une enquête publique a été organisée du 16 septembre au 30 octobre 2013. L'occasion pour les citoyens de découvrir le projet et de donner leurs opinions. L'enquête publique est maintenant clôturée et les communes

waltonnes doivent se prononcer avant le 30 novembre. La Ville en collaboration avec le PAC de Genappe vous invitent à l'ultime soirée d'échanges sur la « La carte du potentiel éolien à Genappe et dans les communes limitrophes »

Les documents d'information transmis par la Région wallonne seront à votre disposition le mardi 19 novembre, de 18h à 20h.

Ensuite, de 20h à 21h30, les enjeux de cette carte seront présentés par Carine Messens, Echevine de l'Urbanisme, Ma-

rianne Janssens, Echevine de l'Energie et du Développement durable et rural, Jean-François Mitsch, Conseiller communal (PS), expert de l'éolien en Wallonie avec la collaboration de Gaëlle Warnant de la Fédération de l'environnement IEW et de Joël Ferry de l'ASBL "Du côté des champs".

Vos commentaires et remarques seront pris en compte par le collège communal et joints au dossier qui sera soumis au Conseil communal qui arrêtera sa position sur le sujet lors de sa réunion du 26 novembre 2013.

Rock ou
classique à
vous de voir

en page 2

Budget 2014
le maire
explique

en page 3

Le saule
pleureur est
à l'honneur

en page 5

La police se
dévoile en
pages centrales

en page 8

Les seniors ne
seront pas de
la revue

en page 11

**La Ressourcerie,
une autre astuce
pour réduire
vos déchets**



Voir page 16



Le festival Genap'Rock est de retour...!

Après le succès de son dernier BWestival, Genap'Rock remet le couvert le 23 novembre à la salle communale de Loupoigne. La journée sera découpée en deux temps forts axés sur la mise à disposition d'une scène professionnelle aux artistes de notre région.

Dès 16 heures Genap'Rock s'allie avec l'équipe des classes du rock à Nivelles pour vous proposer 3 groupes ayant soif de découvertes et de musique.

À 19 heures Place au maintenant traditionnel Genap'Rock Festival avec SeeUsoon, Leopold Tears et Sunken. La soirée sera clôturée par le concert du groupe Adams Stokes, dont la chanteuse est déjà venue au premier Genap'Rock Festival avec Bobble Head, un groupe à ne surtout pas manquer!

Renseignements

Samedi 23 novembre dès 15h30
Salle communale de Loupoigne
Entrée : 5€ - Article 27 : 1,25€
www.genaprock.be

Repas d'automne du cdH

Le dimanche 17 novembre à partir de midi La section locale du cdH - Genappe, les conseillers communaux: Benoît Huts, Gérard Bougniaert et Yvon Simon, le conseiller auprès du Centre Public d'action sociale: Olivier Mainfroid, ont le plaisir de vous inviter au repas d'automne qui aura lieu à la salle communale de Glabais. Invitation cordiale à toutes et tous, les réservations peuvent déjà être prises auprès de nos conseillers.

Renseignements

Benoît Huts 0474/79.76.96
Gérard Bougniaert 0478/94.02.66
Yvon Simon 0499/18.66.11
Olivier Mainfroid 0495/59.99.77

Renouveau Musical de Genappe asbl

L'an 2013 est déjà un bon cru; et ce n'est pas fini,...

Le RMG reprenait ses activités début août après 2 semaines de pause bien méritées.

Que retenir de l'année? Des incursions en France (dans la région parisienne, le Nord, la Lorraine) à l'occasion de fêtes et défilés locaux et sous les lampions du 14 juillet; de l'Oberbayern (à Genappe et Jauche); du carnaval à Genappe en avril; enfin, plus «classique», des prestations en festival et concert (mai). À ce sujet les Genappeiens remercient encore leurs homologues des Fanfares de Jauche et de l'Ensemble Instrumental de Grez-Doiceau pour leur participation et remarquables prestations lors du Festival pour Harmonies et Fanfares du 4 mai dernier à Loupoigne.

Bref, beaucoup de musique en tous genres comme on peut le constater.

La seconde partie de l'année est elle aussi bien remplie. Le traditionnel Tour Saint Barthélémy à Bousval demandait cette année une reprise et une préparation plus importante. Le RMG avait en effet été sollicité comme d'habitude pour accompagner la procession mais aussi pour la première fois afin d'animer la messe préalable au Tour. Mission accomplie avec brio aux dires des organisateurs et rendez-vous est déjà pris pour 2014!

Pas le temps de se reposer, d'autres activités étant programmées mi-septembre avec les Fêtes de Wallonie à Ottignies: Marche aux flambeaux le samedi soir et cortège le dimanche.

Septembre bouclé, en route pour d'autres aventures et en point de mire deux sorties importantes prévues fin novembre et mi-décembre. Le Concert de Gala de l'harmonie est fixé au vendredi 29 novembre et la clôture de l'année musicale est prévue à Jauche (15 décembre) lors d'un concert sollicité par la société locale «Les Fanfares de Jauche» qui fêtent en 2013 leurs trente ans d'existence.

Tous aux pupitres et à l'ouvrage d'ici là pour préparer ces échéances importantes!

Renseignements:

29 novembre 2013
Concert de Gala à 20h, église Saint-Géry à Vieux-Genappe.
A. Godalier: 067/77.17.08.
rmgenappe@skynet.be
www.renouveaumusicalgenappe.be

Musique à Glabais

Trio Grumiaux

Les invités de «Musique à Glabais» de ce dimanche 17 novembre 2013 à 17h seront les membres du prestigieux Trio Grumiaux. En 1992, trois amis musiciens, le pianiste Luc DEVOS, le violoniste Philippe KOCH et le violoncelliste Luc DEWEZ décident de mettre en commun leur talent de virtuoses et de créer un trio à clavier. Avec l'autorisation de la Fondation Baron Arthur Grumiaux, ce trio portera le nom de «Trio Grumiaux», en hommage au célèbre violoniste belge. Très vite, cet ensemble va connaître une très grande renommée grâce aux enregistrements qu'il réalise pour diverses radios dont entre autres, la RTBF et Radio France. Commencent alors une série de

tournées à l'étranger, notamment en Suisse, en Allemagne, au Québec, à Paris, ... Le trio est également régulièrement invité aux divers festivals belges (Festivals des Flandres et de Wallonie) et étrangers. Le Trio collabore aussi avec d'autres grands artistes pour former des ensembles plus larges que le trio à clavier, complétant ainsi un riche répertoire d'enregistrements du trio sur CD. Chaque prestation fait ressortir le talent musical et la parfaite harmonie qui existent entre les trois musiciens.

Le programme va nous emmener vers les Pays de l'est, à savoir la Hongrie avec Franz Liszt, l'Allemagne de l'Est avec Xaver Scharwenka et la Tchéquie avec Bedrich Smetana.

Renseignements

Le dimanche 17 novembre 2013 à 17h00 à l'église de Glabais.
Cartes en vente au Centre Culturel, au Syndicat d'Initiative de Genappe, à la Boulangerie Falise à Glabais et à La Cabosse d'Or à Ways
Réservations: Eddy Jonckheere: 02 /351.15.53 ou à edouard.jonckheere@skynet.be
Prix des places en prévente: 12€ - Sur place: 14€



Merci Henri!

Le 5 octobre dernier, le Cercle de Genappe a organisé un petit cocktail dînatoire chez Marcel Clercq à Chênemont afin de remercier M. Henri Vets pour son activité au sein de l'association. En effet, c'est depuis près d'un quart de siècle qu'Henri Vets exerçait la fonction de trésorier et vu son état de santé, il a décidé de passer la main. C'est une décision que les membres du Cercle comprennent et respectent mais non sans regret.

Henri a assumé sa fonction avec enthousiasme, rigueur, minutie et, à chaque assemblée générale, les membres n'ont pu que le féliciter pour ce travail. Mais derrière les chiffres se cachent aussi toute la gestion des membres (jusqu'à 260) et du stock, la relecture des textes des publications, l'envoi du périodique «le Lothier roman» et des autres ouvrages, les négociations avec la Poste et les institutions publiques afin d'obtenir l'un ou l'autre subside, le dépôt

légal et la nouvelle législation des ASBL, la remise de documents annuels au greffe du Tribunal à Nivelles.

Il faut aussi souligner son implication dans toutes les activités du Cercle que ce soit la tenue d'un stand, l'organisation d'une excursion ou d'une exposition.

Monsieur le Bourgmestre a tenu à féliciter Henri pour sa présence, son enseignement et la transmission de la «mémoire des anciens» aux élèves des écoles du Grand Genappe. Henri a exprimé ses remerciements chaleureux aux personnes qui l'entouraient, souhaité bon travail à son successeur Léon Jeurissen et ajouté qu'il répondrait toujours présent pour soutenir les projets du Cercle.

C'est dans une ambiance conviviale où chacun a évoqué des souvenirs et des bons moments avec Henri que s'est terminée cette sympathique réunion.

Anne Davin-Guérissse,
Présidente du CHAPG



Week-end St Hubert, parcours d'artistes... Le tout à Baisy!

Magnifique week-end du 4,5 et 6 octobre dernier, au programme: Inauguration du «Bouillon d'artistes» à l'école communale de Baisy-Thy, célébration des 250 ans de l'église St-Hubert, les festivités du dimanche et très belle rencontre avec une délégation des citoyens de Perulwez qui ont fait le déplacement pour découvrir notre village.

Bravo aux organisateurs, à la Baisythoise, à la Balle Pellothe de Baisy-Thy, à la Fabrique d'église, au Cercle d'histoire, au syndicat d'initiative et à tous les participants.



Concours photos

À la découverte de la Dyle à travers Genappe

Avec sa source située sur le territoire d'Houtain-Le-Val, la Dyle représente un élément naturel et visuel non négligeable de notre patrimoine genappien!

«La Dyle» ainsi que ses nombreux affluents, embellissent parfois de manière insoupçonnée notre beau paysage... Afin de vous témoigner de la richesse et de la beauté qu'engendre ce cours d'eau au sein de notre magnifique patrimoine naturel, le Syndicat d'Initiative avait lancé cet été un concours photos sur le thème: «la Dyle qui traverse Genappe et ses villages». Le concours vise essentiellement à recueillir les meilleures photographies représentant des scènes de vie, des paysages ou encore la faune et la flore présents tout au long de la Dyle.

Grâce à ce concours, de nombreux amateurs photographes de la région partagent avec nous leur passion et nous présentent leurs meilleurs clichés. Parmi ceux-ci, sans doute connaissez-vous déjà certains des participants: Gérard Defalque, André Dubois, Jacques Lerot, Paul Olbrechts, André Pierre, Georges

Sabbe, Tristan Scarnière. Venez les soutenir ou les découvrir en admirant leurs magnifiques prises de vue lors de notre vernissage ou de notre exposition!

Qui dit «concours» dit «gagnant»

Il sera difficile de choisir le lauréat du concours à la vue des magnifiques clichés que nous avons reçus. Cependant, à l'issue de cette exposition, nous vous révélerons le nom du vainqueur sélectionné par notre jury. Restez attentifs à nos publications!

Ne manquez pas cette occasion de redécouvrir la Dyle sous différents aspects

L'exposition sera accessible au public jusqu'au jeudi 28 novembre 2013 à la Salle du Conseil Communal selon des horaires d'accessibilité aux services communaux

Renseignements

Syndicat d'Initiative de Genappe: 067/77.23.43
www.siggenappe.be

Le Concours Photos «La Dyle à travers Genappe» est une activité organisée par le Syndicat d'Initiative en collaboration avec la Ville de Genappe.



Contrôle de la vue Lentilles de contact Appareils auditifs

Travail
sérieux et soigné

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements



Services bancaires

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.gilson-andre.axa-banque.be
www.assurancesgilson.be
CBFA : 014169 AcB

Le mot du Bourgmestre



En début de législature, le Conseil communal vote les taxes et redevances. La plupart d'entre elles sont désormais fixées jusqu'en 2019. Vous pouvez les découvrir dans le tableau publié dans ce journal ou sur le site internet de la Ville.

Des taxes qui n'augmentent pas.

Les deux principales taxes qui touchent tous les citoyens et tous les propriétaires n'augmentent pas. En effet, la taxe additionnelle à l'IPP reste à 7% et la taxe additionnelle au précompte immobilier se maintient à 1950 centimes additionnels.

C'est une bonne nouvelle pour tout le monde! Avec de tels taux pour le précompte immobilier, Genappe reste dans les 30 communes les moins taxées de la Région Wallonne! C'est une réelle satisfaction pour nous de ne pas devoir augmenter ces deux taxes.

La taxation des immondices: une augmentation, mais une distribution de sacs gratuits.

La grande nouveauté pour 2014, c'est l'augmentation de la taxe sur la collecte et le traitement des immondices et l'augmentation du prix des sacs-poubelle. Pourquoi augmenter ces taxes? La Région Wallonne nous impose de couvrir tous les frais que nous avons pour les collectes et le traitement des immondices en recourant à ces 2 taxes: c'est ce qu'on appelle le coût-vérité. Pour la Région Wallonne, les recettes que nous percevons doivent correspondre exactement aux frais engendrés par l'élimination des déchets: les camions qui viennent collecter chaque semaine les sacs-poubelle, la mise en décharge, la gestion du parc à conteneurs... Tous ces frais augmentent et nous devons adapter les taxes en conséquence. Donc, ça augmente, mais ça n'enrichira pas la commune, ça nous permettra juste de payer les factures liées au coût des déchets.

Concrètement, le prix du sac-poubelle augmente et passe à 15€ pour le rouleau de 20 sacs de 30 l et à 13,50€ pour le rouleau de 10 sacs de 60 l. La taxe sur les immondices quant à elle, augmente de 10€ pour tout le monde. Les taux sont maintenant les suivants: 40€ pour un isolé, 70€ pour un ménage de 2 personnes et 80€ pour un ménage de 3 personnes ou plus. Cette augmentation est toutefois compensée par une distribution de 10 sacs gratuits: 10 sacs de 30 l pour les isolés et 10 sacs de 60 l pour tous les autres ménages. Donc, ça augmente... mais vous aurez moins de sacs à acheter puisque vous en recevrez 10 dans le courant de l'année!

Comment recevoir les sacs gratuits? Le Collège communal doit encore déterminer les modalités pour recevoir les sacs gratuits: vous en serez avertis prochainement, lors de l'envoi de l'avertissement-extrait de rôle de la taxe immondices et dans le prochain Journal de Genappe.

Comment payer moins cher? En matière de gestion des déchets, le meilleur conseil reste le même: achetez malin pour ne pas produire de déchets, triezy vos déchets au maximum, utilisez les collectes sélectives et le parc à conteneurs pour les déchets recyclables... Bref, il faut jouer sur le volume. Moins vous aurez de déchets, moins vous paierez de sacs-poubelle!

Et les documents de population? Du nouveau aussi: en venant s'installer ou en changeant d'adresse à Genappe, le citoyen paiera maintenant 5€. En échange, il ne devra plus rien payer quand il aura besoin d'une composition de ménage, d'un extrait d'acte de naissance... D'autres taxes ont été ajustées pour s'adapter au prix demandé pour fournir des documents comme: carte d'identité, passeport, cohabitation légale, déclaration d'acquisition de la nationalité...

Globalement donc, des changements étudiés pour ne pas peser sur le portefeuille des ménages tout en respectant les contraintes imposées par d'autres niveaux de pouvoir.

À Bientôt et bonne fête de Saint Nicolas!

Gérard Couronné
Bourgmestre





Place aux enfants

Instructive et ludique, telle fut la journée «Place aux enfants», de ce 19 octobre 2013.

Cette activité a permis à des jeunes de 8 à 12 ans d'entrer dans le monde des adultes, de découvrir la réalité de certains métiers qui les font rêver!

Je tiens à remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont investis, qui ont donné de leur temps afin que cet événement soit une véritable réussite:

Tout d'abord, les hôtes d'un jour qui ont accueilli et communiqué leur passion aux jeunes visiteurs; Monsieur Couronné, Bourgmestre, la Police de Nivelles-Genappe, Maître Sorel, avocat, les Pompiers de Nivelles, Monsieur Vanderlinck d'Art-Toit, Madame Delvigne et ses collègues (pharmaciennes), Monsieur Cornelis de la Ferme du Hameau du Roy, Monsieur Daune et Madame Vanderplancke de l'Arche, Madame Davin et Monsieur Tubiermont du Cercle d'Histoire de Genappe, Monsieur Piens de Genappe Vision, Monsieur Moreau du Tof Théâtre, Monsieur Bourgeois, vétérinaire, Madame Di Luciano de la Résidence du Lothier, Madame Lavand'homme, naturopathe, Monsieur Pattyn, Monsieur Bonnaventure de la Ressourcerie de la Dyle, Les Ateliers du Léz'Art, Monsieur Crugenaire du Dernier QG de Napoléon, Madame Castiaux du Haras de la Vallée Saint-Pierre, Madame Denoël et son équipe de KIFORM, Mme Verdonck, Mme Nicais et Mme Dumont.

Ensuite tous les passe-murailles, les guides enthousiastes, qui ont accompagné les enfants tout au long de la journée. Sans oublier la boulangerie Gossiaux et la boulangerie de la Ferme du Hameau du Roy qui ont offert un délicieux goûter gourmand.

Stéphanie Bury
Échevine

Campagne annuelle de dératisation

La Ville de Genappe organise chaque année une campagne de dératisation financée par le budget communal à hauteur de 2.600€. Celle-ci aura lieu du lundi 2 au jeudi 5 décembre 2013 inclus.

Animal Pest Control effectuera gratuitement le traitement de tous les biens communaux et des immeubles privés sur simple demande des intéressés.

Animal Pest Control peut vous fournir le produit nécessaire ou, suivant la demande, dépêchera un technicien sur place. Pour en bénéficier, il suffit de vous adresser: à l'administration communale au 067/79.42.72 ou 73 ou à aude.roland@genappe.be à la Sprl Animal Pest Control au 010/45.05.46.

ÉCOLES COMMUNALES Les dangers d'internet



Cette année encore, les élèves du degré supérieur des écoles communales de Bousval, Loupoigne et de Ways, ont participé à une animation dans le cadre de la campagne du «Safer Internet Days», en collaboration avec Child Focus.

Lors de la leçon, les enfants ont appris à sécuriser l'accès à Internet grâce à un mot de passe personnel et fiable. Par des exemples et l'observation de documents, l'animateur a mis les enfants en garde vis-à-vis des informations diffusées sur le net, les concours, les arnaques, le harcèlement, les jeux à télécharger...

Une vidéo leur a montré les dangers d'une publicité mensongère et l'animateur les a mis en garde contre les «amis» que l'on n'a jamais rencontrés, l'utilisation de la webcam et a insisté sur l'appel à l'aide en cas de souci.

Il a rappelé aussi que «chatter», c'est aussi respecter les autres personnes.

En plus de cette animation qui a aidé les enfants à se poser les bonnes questions afin de les faire réfléchir à ce qu'ils font en ligne et aux conséquences de leurs activités sur le web, les enseignants ont encouragé les bons comportements avec ces médias et ont invité les parents qui ne sont pas toujours à l'aise pour aborder avec leurs enfants les risques du web, à demander une soirée d'informations via le webetic.

En conclusion, un atelier riche en informations et conseils pour s'amuser sur Internet en toute sécurité!

Stéphanie Bury
Échevine
Mme Corine Keyaert
Directrice

ÉNERGIE



Pour une facture énergie moins salée

En adhérant aux «Fonds de Réduction du Coût global de l'Énergie» la Ville de Genappe permet aux habitants de l'entité d'obtenir un prêt spécifique dit: «Prêt FRCE». Il s'agit d'un prêt vert au taux de 0% sans frais de dossier afin de financer vos travaux de rénovation visant à réduire la facture d'énergie. Il couvre les travaux d'audit énergétique, le remplacement d'ancienne chaudière, l'installation de doubles vitrages et de panneaux photovoltaïques, les travaux d'isolation...

Ce prêt d'un montant de 10.000€ maximum par habita-

tion est proposé aux habitants des communes de Genappe, La Hulpe, Ottignies - Louvain-La-Neuve et Rixensart. Il est remboursable en 5 ans maximum.

Les prochaines permanences à Genappe se tiendront les 14 et 28 novembre ainsi que le 12 décembre 2013.

Renseignements
www.energiebw.be
email: info@energiebw.be
Tél.: 0474/07.66.45.
Ou au Service Energie de la Ville au 067/79.42.79.

Marianne Janssens
Échevine



Appel aux bénévoles pour assurer la traversée des écoliers

La Ville de Genappe recherche des surveillants «habilités» pour assurer la traversée des écoliers au sein dix écoles de l'entité afin de rejoindre ou de quitter les écoles en toute sécurité. En effet, même si ces dernières années, la Ville et la Police sont attentives à la sécurité aux abords des écoles, il y a toujours des conducteurs dangereux, des stationnements sauvages, etc.

La mission des surveillants «habilités» est d'arrêter la circulation lors de traversées aux passages pour piétons, d'assurer une présence dissuasive aux abords des écoles, d'interdire le passage aux

écoliers et aux parents si un danger se présente, donner des indications précises aux piétons et aux automobilistes en fonction de la situation sur le terrain.

Si vous avez un peu de temps à consacrer, envie d'agir au niveau de la sécurité des enfants et des parents, de vous investir dans la fonction de surveillant habilité, venez rejoindre les équipes en place, vous bénéficierez d'une formation gratuite à la Police.

Devenir surveillant habilité:
0477/46.72.14

Stéphanie Bury
Échevine

SPORTS

Vive les sports!

Les «Mérites sportifs 2013»

Cette année encore nous aurons le plaisir d'organiser une magnifique fête du sport. Que vous soyez un sportif de haut niveau ou non que vous pratiquiez un sport individuel ou collectif cette soirée est faite pour vous!

Pour préparer cette soirée, les candidats: clubs et sportifs individuels sont invités à introduire leur candidature, accompagnée d'une photo pour le vendredi 29 novembre 2013 au plus tard, à l'Hôtel de Ville, Secrétariat Communal, Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe. Toute personne ou association, peut introduire une ou des candidature(s).

Pour le Mérite Sportif Individuel

Chaque groupement sportif peut présenter deux candidatures de sportifs au maximum. Les candidatures groupées ne sont

pas autorisées.

Pour le Mérite Sportif Collectif

Chaque groupement peut présenter la candidature de deux équipes au maximum, ou du club dans son ensemble.

Les sportifs qui, à titre individuel, évolueraient avec talent quelle que soit la discipline et dont nous ignorons l'identité sont invités à se faire connaître. Les CV de candidature reprendront les nom, prénom, adresse du candidat, lieu et date de naissance, discipline sportive, performances accomplies et une photo.

Renseignements

H. Tubiermont, Échevin des Sports, 0475/82.05.23
Secrétariat communal
Mmes D. Robert 067/79.42.42 et G. Gossiaux 067/79.42.41



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 41 18 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be

OFFREZ-VOUS PLUS QUE DES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ GRÂCE AU PHOTOVOLTAÏQUE.



NOTRE MÉTIER, VOUS FAIRE ÉCONOMISER TOUTES LES ÉNERGIES.

Ch. de Charleroi 33a, 1470 Genappe
GSM: 0473 365 778 - info@safenergy.be



TRAVAUX

Travaux d'automne

Le travail qui incombe au service des travaux est de nature très diversifiée. Entretien des voiries, des bâtiments communaux, des espaces verts... Au cours d'une année, nous avons aussi toute une série de tâches planifiées en fonction des saisons. C'est le cas en automne notamment avec le curage des avaloirs.

La Ville compte plus de 10.000 avaloirs. Chaque année, nous faisons appel à une société privée qui a pour mission de les nettoyer et de les curer. Cette intervention est organisée en deux phases: la première au printemps, et la seconde après la chute des feuilles. Ce marché prévoit le nettoyage d'environ 2.500 avaloirs chaque année pour arriver au nettoyage complet en 4 ans. De plus, nous transmettons une liste préétablie en fonction des besoins et des interventions urgentes à réaliser.

Cette année, la société sillonnera l'entité entre le 4 et le 15 novembre. En plus de ce dispositif récurrent, il faut savoir que les ouvriers communaux s'attaquent aussi au problème et entretiennent les avaloirs pendant toute l'année ainsi que les grilles d'avaloir transversales.

Autres activités saisonnières, le nettoyage des gouttières de l'ensemble des bâtiments des écoles communales qui se remplissent de feuilles en cette saison. Les filets d'eau des accès principaux aux villages sont également nettoyés, principalement par notre camion brosse.

Les nombreux chemins et sentiers de l'entité ne sont pas oubliés non plus. C'est en effet le meilleur moment pour tailler les haies, élaguer les grands arbres ou les abattre quand c'est nécessaire. Pour la Toussaint, l'ensemble des

bacs à fleurs de l'entité ont été réaménagé avec des chrysanthèmes.

Cette année, un marché public a également été attribué pour effectuer les marquages au sol. Ce marché concerne le marquage durable. Coulé à chaud, il est plus résistant que la peinture.

Cette technique sera utilisée pour marquer les lignes blanches, les passages pour piétons, les limites de stationnement. La peinture routière posée par nos ouvriers sera cependant encore utilisée notamment sur les voiries en dalles de béton, sur lesquelles il n'est pas possible de couler le marquage.

Ce travail commencé en octobre se poursuivra en novembre, en fonction des conditions climatiques.

Christophe Hayet
Echevin



Hommage

Patrick Gérin nous a quittés ce 16 octobre 2013 à 57 ans.

Il exerçait la fonction d'ouvrier communal depuis le 1^{er} janvier 1987, en qualité d'électricien au sein de l'équipe Bâtiments du service des travaux. Pendant toute sa carrière, il a sillonné l'entité pour intervenir dans les bâtiments communaux, placer des compteurs électriques provisoires destinés aux chantiers, aux spectacles et aux activités extérieures. Au-delà de ces prestations quotidiennes, il a aussi repris la gestion technique de la piscine communale jusqu'à l'année dernière,

s'assurant du bon fonctionnement et du maintien de la qualité d'accueil de cette infrastructure. Avec son départ, c'est une nouvelle page de l'histoire du service des travaux qui se tourne. Monsieur Gérin a manifesté du courage et de la persévérance tant dans le travail que face à la maladie contre laquelle il luttait depuis 1 an et demi.

C'est avec tristesse que le Collège Communal ainsi que l'ensemble du personnel de la Ville ont accueilli la nouvelle de son décès. Par ce petit mot, ils souhaitent lui rendre un dernier hommage.

CONSOMMATION

Téléphone, GSM, Internet, TV. Osez comparer!

Un Belge sur deux dispose d'un abonnement ou d'un tarif inadapté par rapport à ses vrais besoins en télécommunication

Qu'il s'agisse: d'un pack téléphonie fixe, Internet, ou télévision numérique, d'une carte de GSM prépayée ou d'un abonnement, la plupart d'entre nous n'a souvent aucune idée de ce qui lui est vraiment nécessaire.

Ainsi, par méconnaissance, nous optons pour une formule trop large. Ou encore, par conservatisme, nous gardons le même abonnement durant plusieurs années sans pouvoir bénéficier des baisses constantes de prix observés sur le marché.

C'est pourquoi, en cette fin

d'année 2013, le Service public fédéral de l'Economie (SPF) mènera une vaste campagne d'information avec toutes les communes intéressées et qui souhaitent aider leurs citoyens à mieux connaître leur profil d'utilisateur et à déterminer parmi les nombreuses offres des opérateurs celle qui correspond le mieux à leur profil d'utilisateurs. .

La Ville de Genappe a décidé de participer à cette campagne d'information et s'adresse à tous les citoyens. C'est ainsi que du 18 au 22 novembre 2013, elle offrira à ses habitants l'aide nécessaire pour apprendre à évaluer leurs besoins réels en matière de télécoms et pour comparer les

offres des opérateurs grâce au simulateur développé par l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT): <http://www.meilleurtarif.be/>

Cette consultation aura lieu sur rendez-vous du lundi au vendredi entre 8h30 à 11h45, au service Énergie, dans les bâtiments préfabriqués, en face de l'Hôtel de Ville, et le jeudi de 17h00 à 19h30, lors des permanences citoyennes. Attention, n'oubliez pas de vous munir de vos dernières factures de téléphone, GSM, Internet ou TV! Plus que jamais, osez comparer! Ensuite, ce sera à vous de choisir.

Marianne Janssens
Échevine

À la Sainte-Catherine le saule est à l'honneur!



De nombreuses variétés de plants vous attendent.

Cette année, nous faisons la part belle au saule. Quand nous pensons aux saules, plusieurs images nous viennent à l'esprit.

Les chatons jaunes du saule marsault qui fleurit dès le printemps pour le plus grand plaisir des insectes pollinisateurs, au moment où ils en ont le plus besoin. Les branches de certaines variétés de saules utilisées dans la vannerie. Les saules têtards plantés en bordure de prairie

qui jadis assuraient le bornage des parcelles et qui, aujourd'hui, constituent une véritable zone refuge pour la faune et la flore. Des haies vivantes réalisées via le tressage des rameaux en vue d'une structuration paysagère ou artistique...

Cette année, la Ville distribuera plus de 40 essences différentes aux citoyens de Genappe désireux de faire un geste pour la qualité du cadre de vie de nos quartiers en particulier et pour l'environnement en général.

Le samedi 23 novembre prochain, nous proposerons non seulement diverses variétés de saules telles le saule vannier, le saule pourpre, le saule blanc, le saule marsault ou encore le saule fragile, mais aussi du hêtre, du cognassier, du charme, de l'érable, du tilleul, du viorne.... Pour connaître la liste complète des essences disponibles, consultez notre site (www.genappe.be) à partir du 15 novembre.

Faites-vous plaisir en accomplissant un geste pour la biodiversité. Rendez-vous le samedi 23 novembre 2013 entre 10h et 12h à l'Espace 2000.

Les guides composteurs seront également présents pour répondre à vos questions et vous donner quelques conseils utiles sur les techniques de compostage. Natagora tiendra aussi un stand d'informations.

Renseignements
Service Environnement,
Aude Roland : 067/79.42.72
Marianne Janssens
Échevine



LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



Institut de beauté & Pédicure médicale

Soins aux huiles essentielles	<i>Esthéticienne et pédicure médicale diplômée</i>
Soins du visage - Epilations	
Soins du corps - Massage initiatique	
Jambes lourdes - Pressothérapie	
Enveloppements - Hammam	
Pédicure médicale - Banc solaire	

Chemin de Wavre 22
1470 Bousval
010/61.19.27
Du lundi au samedi sur rendez-vous



Principales décisions

29 octobre 2013
CONSEIL COMMUNAL

Intercommunale

- Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 décembre 2013 relative à la constitution d'une nouvelle intercommunale, dénommée ORES Assets dans le cadre de la fusion des intercommunales IDEG, IEH, IGH, INTEREST, INTERLUX, INTER-MOSANE, SEDILEC et SIMOGEL.

Travaux

- Approbation d'un marché de travaux pour la réfection du mur d'enceinte du cimetière de Loupoigne. Coût estimé: 25.000€
- Approbation d'un marché de fournitures pour la rénovation du système de chauffage de la salle Omnisports de Genappe. Coût estimé: 12.500€.
- Approbation d'un marché de fournitures pour l'acquisition de fournitures diverses pour l'école de Loupoigne. Coût estimé: 5.385€
- Approbation d'un marché de services pour la désignation

d'un auteur de projet pour la construction de 2 classes maternelles à l'école communale de Ways. Suite à la fermeture de la Petite école de Ways la Ville de Genappe souhaite adjoindre deux classes maternelles à l'école communale de Ways, Grand'Route, 85, à 1474 Ways.

- Ce marché a pour objet l'étude architecturale, l'étude des techniques spéciales et le contrôle de l'exécution du marché relatif à la construction. Estimation de la dépense: 20.000€
- Approbation d'un marché de fournitures pour l'achat de divers matériaux pour la confection d'une trentaine de bancs publics. Coût estimé: 7.110€
- Approbation d'un marché de services pour l'élagage d'arbres en bordure des voiries communales suivantes: Rue de Bruxelles (de l'école St Jean à la pompe Total) - Rue du Point du Jour à Bousval - Rue des Briquetteries à Baisy-Thy - Rue des

Griottes à Baisy-Thy- Avenue du Bosquet à Bousval - Avenue des Tailis à Bousval - Place de Vieux-Genappe - Espace 2000 à Genappe - Rue Baty Saint Martin à Ways. Estimation de la dépense: 10.000€

- Approbation d'un marché de travaux pour la démolition et reconstruction d'un pont sur la Dyle au droit de la rue de Ways. Estimation de la dépense: 100.000€
- Approbation d'un marché de fournitures pour l'achat de peinture et de matériels de peinture pour les bâtiments communaux pour les années 2014 et 2015. Estimation de la dépense: 37.000€
- Approbation d'un marché de travaux pour le remplacement des corniches des locaux scouts d' Houtain-le-Val. Coût estimé: 11.000€
- Approbation d'un marché de travaux pour l'aménagement d'un nouveau ballodrome et espace public partagé. Dans le cadre de la gestion de la

mobilité et du stationnement dans le centre-ville, il est nécessaire de différencier la zone de voirie de la zone de jeu actuelle de la balle pelote de l'équipe de Genappe. L'aménagement de cette zone consistera en la réalisation d'une surface revêtue. Le nouvel aménagement sera utilisé pour partie en surface supplémentaire de parking, et pour le solde en aire de jeux de la balle pelote capable d'accueillir des festivités ou manifestations diverses. Coût estimé: 230.888€. Subsidés demandés à la Province: 120.000€

- Approbation d'un marché de travaux pour la mise en place de dispositifs anti-inondations sur le territoire de Genappe. Coût estimé: 96.000€. Subsidés demandés à la Province
- Approbation d'un marché de travaux pour le réaménagement du dépôt communal sis Allée le Cavalier à Ways. Coût estimé: 100.000€

Logement

- Approbation de la déclaration de politique du logement et Approbation du programme d'actions en matière de logement 2014-2016 dans le cadre du plan Ancrage communal (voir article page 12)

Finances communales

Taxes et redevances – Exercices 2014:
La majorité des règlements sont votés pour les exercices 2014 à 2019 à l'exception de la taxe additionnelle sur l'impôt des personnes physiques (IPP), les centimes additionnels au précompte immobilier, la taxe sur l'enlèvement et le traitement des immon-dices ménagères, la redevance sur les sacs-poubelle et la taxe salubrité qui sont votés chaque année. (voir: Le mot du Bourgmestre en page 3)

Ci-dessous : tableaux des différents taux

Budget 2014

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	TAUX
Légalisation de signature et copies conformes de documents	2€ par formalité accomplie
Permis et autorisations de type urbanistique de toute nature	3€ par exemplaire
Documents relatifs aux arrivées, établissements et départ de personnes étrangères	10€ par déclaration de prise en charge
	10€ par déclaration d'arrivée d'un étranger en Belgique pour 3 mois maximum.
	10€ par prorogation sur instruction de l'Office des Etrangers.
	20€ pour la délivrance d'une «annexe 19» et «annexe 19 ter».
	20€ par bulletin de renseignements.
Attestations d'immatriculation modèles A délivrées aux étrangers âgés de 12 ans et plus	20€ pour la délivrance
	5€ pour la prorogation de ce document
Document spécial de séjour délivré aux étrangers (annexe 35)	20€
	5€ par prorogation et par personne
Permis de conduire ou titre en tenant lieu	10€ en sus du coût de fabrication
Passeports	19€ pour la délivrance d'un passeport en sus du droit de chancellerie et des frais de confection
Carte d'identité électronique délivrée aux citoyens belges et étrangers	5€ en sus du coût de fabrication de la carte réclamé par le Service Public Fédéral Intérieur
	0€ pièce d'identité pour enfant délivrée à la naissance (scapulaire)
	10€ pièce d'identité pour enfant non belge âgé de moins de 12 ans destiné à voyager à l'étranger
	5€ pour la délivrance de nouveaux codes Pin et Puk
Déclaration de changement d'adresse au sein de la commune (entrée et mutation)	5€ par personne de plus de 18 ans
Déclaration d'abattage d'animaux	10€ par animal
Cohabitation légale	10€ par dossier
Mariage	25€ par accusé de réception de dossier complet
	25€ par livret de mariage (ou duplicata)
Décès dans la commune	20€ par dossier (attestations diverses et 6 copies d'acte)
Déclaration d'acquisition de la nationalité belge	25€ par déclaration
Transcription d'acte d'état civil établi à l'étranger	15€ par transcription
Documents pour une demande auprès du SPF Sécurité sociale et auprès du SPF Santé publique à l'exception des déclarations de dons d'organe	5€ par demande
Recherches généalogiques et recherches dans les archives population	20€ par recherche

Budget 2014

TAXES ET REDEVANCES	TAUX
Force motrice	12,39€
Secondes résidences	600€
IPP	7%
Centime additionnel précompte immobilier	1950 centimes
Sacs poubelle	1,35€ sac de 60 L
	0,75€ sac de 30 L
Immondices	40€ ménage 1 pers.
	70€ ménage 2 pers.
	80€ ménage 3 et +
	80€ sociétés
Guichets bancaires	430€
Antennes gsm - pylônes	4.000€
Terrains de golf (annuel)	9.000€
Occupation domaine public (véhicules)	3€/m²/jour
Inhumations	100€
Exhumations	de 100€ à 1250€
Cimetières	Tarif divers : www.genappe.be
Permis d'urbanisation (de lotir)	150€
Permis d'environnement	Classe 1 : 990€
	Classe 2 : 110€
	Unique classe. 1 : 4000€
	Unique classe 2 : 180€
	Déclaration classe 3 : 25€
Construction golf	25€ /ha
Implantation constructions	s/décompte frais réels
Mitrailles	0,50€/ m²
Versages sauvages	100>500 + décpte
Tanks	0,40€/m³
Serveurs	5000€/établissement
Zone bleue	20€/jour
Immeubles inoccupés	75€/mètre
Parcelles non bâties	75€ la parcelle
Constructions	0,25€ m³ bâtiment agricole
	0,5€ autres
Cirques	50€/jour
Panneaux publicitaires	0,75€ dm²
Containers	10€/j containers
	0,5€ /m² chantier
Raccordement aux égouts	125€
Garderies	1 € 1 ^{er} enfant
	0,5€ suivants
Transport vers la piscine	1 € aller/retour
Tarif piscine	1 € par enfant
	1,50€ par adulte
Salubrité	30€
Affichage	4€/pr 8 j.
Encarts publicitaires	540€ pour encarts de 93 x 60 mm (9 parutions + 1 gratuite)
Traitement dossiers d'urbanisme	25€ abattage
	100€ permis
	25€ déclaration urbanistique
	100€ certificat d'urbanisme 2
	50€ en plus pour les avis de services ou commissions
Frais d'enquête d'urbanisme	150€
Recherche renseignement d'urbanisme	75€
Toutes boîtes	0 à 10 gr. 0.0111 €
	10 à 40 gr. 0.0297 €
	40 à 225 gr. 0.0446 €
	+ de 225 gr. 0.08 €
	presse régionale 0,006 €
Marchés	0,25€ le m² par jour
	0,20€ si abonnement
	2,50€ électricité/jour
	2€ si abonnement
Mariages	Samedi de 13h à 17h : 150€ et en semaine de 16h à 18h.

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous : 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales - Seniors - Associations patriotiques.
Permanences : le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous : 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Échevine
Développement durable et rural - Participation Egalité des chances - Plan de cohésion sociale Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicapté.
Permanences : sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville : 067/79.42.07 - 0476/77.95.58 marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme et aménagement du territoire Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie.
Permanences : le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous : 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) Place aux enfants - Plaines de vacances Tourisme Relations internationales (jumelage) Agriculture.
Permanences : le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous : 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.
Permanences à l'Hôtel de Ville : le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous : 067/79.42.05 - 0470/64 02 21 christophe.hayet@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes : Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.
Permanences : au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

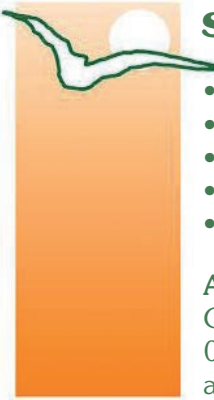


AUX FACTURES TROP CHERES

SAFENERGY REDUIT JUSQU'À 75% VOS FACTURES D'ÉNERGIES



AUDITS ÉNERGÉTIQUES PAE - AMURE - PEB & COORDINATION CHANTIERS
CH. DE CHARLEROI 33A, 1471 GENAPPE
GSM: 0473/70 89 96 - MAIL: INFO@SAFENERGY.BE



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels
Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com

ZONE DE POLICE NIVELLES-GENAPPE

Notre zone de Police joue la carte de la proximité

Alors que la norme est d'un agent de quartier pour 4.000 habitants, notre zone de police dispose d'un agent de quartier pour environ 1.700 habitants. Si nous avons décidé d'investir dans notre police de proximité, c'est dans le but d'offrir au citoyen le service le plus qualitatif possible et d'être toujours à l'écoute du citoyen.

Concrètement, notre zone est divisée en plusieurs quartiers, chaque agent de quartier travaille seul sur un secteur défini mais possède une connaissance globale de Genappe.

Sous l'autorité du bourgmestre, il se voit confier des missions de police administrative telles que les vérifications de domicile, les cohabitations réelles en matière d'étranger, les cartes d'identité, les numérotations de maisons, les applications du Règlement Général de Police Administrative (RGPA), les rapports de voiries, etc. Sous l'autorité du procureur du Roi de l'arrondissement judiciaire l'agent de quartier traite également certaines missions de police judiciaire. C'est ainsi qu'il traite des dossiers émanant des parquets belges et étrangers (droit commun, financier, jeunesse, etc.), qu'il dresse des procès verbaux en matière d'environnement et qu'il signifie des décisions de Justice (comme, par exemple, les notifications de déchéance du droit de conduire).

Toujours disponibles grâce à leur adresse E-mail et leur numéro de téléphone portable, nos policiers de quartier ne constituent donc pas uniquement un contact avec le citoyen puisqu'ils sont également pilotes de projets novateurs. Ils sont épaulés par le Commissaire Dominique Culot, responsable Proxi de Genappe

Un service disponible et à l'écoute, c'est ça la proximité de notre antenne de Genappe.

Gérard Couronné
Bourgmestre

Pascal Neyman
Commissaire divisionnaire - Chef de zone

Alain Dave
0472/09 70 42
alain.dave@votrepolice.be



Catherine Huens
0474/29 78 67
catherine.huens@votrepolice.be

SECTEUR GENAPPE CENTRE
Bataillon carré (rue)
Berger (rue)
Bourgage (rue du)
Bruxelles (rue de) du n°1 au n°51
Charleroi (rue de)
Château de Lothier (rue)
Crawannes (rue des)
Debroux (rue Evariste)
France (rue de)
Glabais (rue de)
Lainé (rue Alphonse)
Lalieux (rue Louis)
Lebrun (rue Nicolas)
Lilas (rue des)
Lutte (rue Emmanuel)
Marchats (rue des)
Mathy (rue Couture)
Mintens (rue Jean)
Roi Louis (rue du)
Semal (rue Henri)
Station (rue de la)
Vandevandel (rue Emile)
Ways (rue)



SECTEUR BOUSVAL NORD
Alain (drève)
Angevine (drève)
Bal (chemin de)
Bois des Conins
Bosquet (av du)
Cerisiers (av des)
Champ Mahau (chemin du)
Champ Saint-Nicolas (rue du)
Chapelle de Noirhat
Chataigniers (drève)
Château de la Motte (drève)
Daguets (av des)
Dame Berthe
Don Placide (drève)
Emmanuelle (drève)
Étangs (drève)
Faisandeaux (av des)
Ferme Bordeaux



Vincent Biseau
0474/29 78 59
vincent.biseau@genappe.be

Ferrière (rue de)
Fond des Bois (rue du)
Fontaine des Gattes (rue de la)
Galet (av du)
Hêtres (drève)
Limanges (drève)
Longue Haie (chemin de la)
Marie Henriette (drève)
Meuniers (chemin des)
Meute (av de la)
Micheline (drève)
Motte (av de la)
Nantaise (drève)
Pallands (ch de)
Pavillon de Bal
Pierre d'Aye
Pont Spilet
Sablon (rue du)
Sentier de la Fermette
Taillis (av du)
Vieux chemin de Ceroux
Wanroux (rue du)
Wavre (chemin de)



Muriel De Jong
0474/29 78 58
muriel.drjong@votrepolice.be

SECTEUR BOUSVAL SUD
Blanc champ (rue)
Alfer (chemin de l')
Bruyère Delvigne (rue)
Château (rue du)
Combattants (Av,des)
Couture (Chemin de)
Croix (rue de la)
Forge (rue de la)
Grand Arbre (Rue du)
Habitations modernes (Av, des)
Haute (rue)
Horizon (Av, de l')
Pieirrailles (rue des)
Place communale
Point du jour (rue du)
Roche (rue de la)
Sclage (rue du)
Terre Franche (chemin de la)
Try au chêne (rue du)

Luc Herman
0474/29 79 54
luc.herman@votrepolice.be

Votre
PRO

SECTEUR LOUPOIGNE

- Banterley (rue)
- Baty Grand Bernard
- Briqueterie
- Centre (rue du)
- Charleroi (chaussée de)
- Chenoy (place du)
- Chiffane (rue)
- Cottages (avenue des)
- Cousin Châles (chemin du)
- Croix Hustin
- Daumerie (rue)
- Dyle (chemin de la)
- Fontaine l'Evêque (rue)
- Fonteny (hameau de)
- Fonteny à Loupoigne (route de)
- Goyette (rue de la)
- Grîottes (rue)
- Houtain-le-Val (rue)
- Morimont (place de)
- Nicolay (place de)
- Notre-Dame-De-Foy (drève)
- Panier
- Parc (avenue du)
- Presbytère (rue du)
- Saint-Joseph (rue ou pavé)
- Saules (rue aux)
- Sucre (route du)
- Verger (clos du)
- Villers-la-Ville (rue de)
- Waronche (chemin de la)



Marie Lange
 0472/09 70 43
 marie.lange@votrepolice.be

SECTEUR DE BAISY-THY

- Agnias (ruelle)
- Bois d'Hez (rue)
- Bois Saint-Jean (rue)
- Bon Air (rue)
- Bruxelles (chaussée de)
- Chant des Oiseaux (rue)
- Chênemont (rue)
- Chéniat (rue)
- Chevelipont (rue)
- Closière de l'Hostellerie
- Communes (rue des)
- Croisette (rue)
- Del Wastez (chemin)
- Deux Saules (rue des)
- Falise (rue)
- Fosty (rue)
- Godefroid de Bouillon (rue)
- Haie du Moulin
- Hattain (rue)
- Hattain (place)
- La Houlette (rue de)
- Longchamps (rue)
- Provinciale (chaussée)
- Ry d'Hez (rue)
- Saint-Roch (rue)
- Tabaral (rue)
- Thy (rue de)
- Vallée (chemin de la)
- Verhulst (rue)

SECTEUR HOUTAIN-LE-VAL/1815

- Banterlez (marais de)
- Banterlez (rue)
- Beguinage (rue du)
- Bois (rue au)
- Chanterelles (rue des)
- Coquibus (rue)
- Dauphins (avenue des)
- Dernier Patard (rue)
- Ecoles (rue des)
- Egalité (rue de l')
- Elus (rue des)
- Fonteny (rue)
- Fraisiers (rue des)
- Haies (rue des)
- Houtain (route de)
- Lalonde (rue Henri)
- Laruelle (drève Pierre)
- Lion (square du)
- Loupoigne (rue de)
- Maréchal Augereau (drève)
- Maréchal Davoust (drève)
- Maréchal Massena (drève)
- Maréchal Murat (drève)
- Marlières (rue des)
- Mésanges (drève des)
- Mouline (chemin de la)
- Namur (rue de)
- Ninove (rue de)
- Nivelles (rue de)
- Patronage (rue du)
- Pavillon (rue du)
- Rêves (rue de)
- Rossignols (rue des)
- Sainte Rolande (clos)
- Tilleul (chemin du)
- Tourterelle (rue de la)
- Vieille cure (rue)



Jean-Jacques Mathieu
 0474/29 78 56
 jean-jacques.mathieu@genappe.be



Véronique Eulaerts
 0474/29 78 51
 veronique.eulaerts@votrepolice.be

SECTEUR VIEUX-GENAPPE

- Affamais (avenue de l')
- Antoine Gossiaux (rue)
- Arbre de Promelles (chemin de l')
- Armand Ginion (rue)
- Baty des morts
- Baty Godin
- Bruxelles (chaussée de)
14 au 39 et 61 au 72
- Bruxelles (rue de) 152 au 219
- Bruyère de Hulencourt
- Bruyère des Berlus
- Bruyère Madame
- Casses (chemin des)
- Cense brûlée (chemin de la)
- Chantelet
- Cressonnière (rue)
- Crucifix (chemin du)
- Félicien Tubiermont (rue)
- Fontaine (chemin de la)
- Gélasse Burton (rue)
- Grand forriest
- Henri Semal (avenue)
- La Praie
- Lillois (route de)
- Louis Séculier (rue)
- Louis Taburiaux (rue)
- Messe (chemin de)
- Moulin Tas
- Nivelles (chaussée)
- Nouvelle (avenue)
- Petit Forriest
- Prévot (chemin du)
- Promelles (chemin de)
- Saint-Géry (rue)
- Square Louis Séculier
- Vieux Manands (rue)
- Vital Rousseau (rue)

SECTEUR WAYS-GLABAIS

- Aigle (Plateau de l')
- Anciaux (rue Armand)
- Ancien Chemain de Wavre
- Aronelle (clos de l')
- Baty des Flamandes (chemin)
- Baty Saint-Martin
- Bois Hanin (sentier du)
- Boucquéau (rue Emile)
- Bouvier (rue Eloi)
- Bruxelles (chaussée de)
du n°39 au n°60
- Bruyère (chemin de la)
- Bruyère Baudet (chemin de la)
- Cala (rue)
- Cala Tri Marcassin (rue)
- Cavalier (allée le)
- Château Turc (rue du)
- Comte Cornet (place)
- Couyettes (chemin des)
- Croix du Feu (rue des)
- Crolis (chemin des)
- Dauphine (rue)
- Debroux (rue Evariste)
- Dellis (rue)
- Eglise Saint-Pierre (chemin de l')
- Evrard (rue René)
- Fiévez (rue Achille)
- Flamandes (hameau des)
- Fond d'Obais (chemin du)
- François (rue Emile)
- Grand Route
- Haute rue
- Hecq (rue Emile)
- La Hutte (rue)
- Mambour (ruelle)
- Marcq (rue Emile)
- Margueritte des Crolis (sentier)
- Milhoux (rue Joseph)
- Moulin (rue du)
- Moulin Delay (chemin du)
- Philippe (avenue Eugène)
- Pommiers (Clos des)
- Pont (rue du)
- Reine Astrid (rue)
- Ruart (chemin du)
- Taburiaux (sentier)
- Werner (rue Wilquet)



Laurence Gillain
 0474/29 78 62
 laurence.gillain@votrepolice.be





Réserve naturelle, dernière visite avant le printemps

Avant de fermer le site pour la période hivernale et la nidification, la visite de la réserve naturelle aura lieu une toute dernière fois cette année.

Profitez-en pour y découvrir les richesses ornithologiques et le havre de biodiversité du site de l'ancienne sucrerie. Tout au long de cette promenade, vous serez guidés par des ornithologues dont l'œil averti vous permettra d'observer les différentes espèces d'oiseaux présentes sur le site.

Cette toute dernière visite de l'année aura lieu le 24 novembre à 9h. Les consignes suivantes doivent être scrupuleusement respectées:

- Porter des vêtements sombres et des bottes si le temps est humide
- Ne pas emmener votre chien
- Il est recommandé de se munir de jumelles.

Réervations

A. Roland - 067/79.42.72

aude.roland@genappe.be

Marianne Janssens
Échevine



Bientôt l'hiver et peut-être la neige à nouveau sur nos trottoirs

Comme vous le savez, nous avons tous l'obligation de déneiger nos trottoirs.

Pour certaines personnes, ce travail de déneigement peut devenir une réelle difficulté. C'est peut-être votre cas, vu votre âge, votre état de santé ou certaines circonstances particulières.

Si vous êtes dans ce cas, si vous n'avez personne dans votre entourage pour vous aider, vous pouvez vous adresser au CPAS pour qu'une personne vienne déneiger votre trottoir.

Vous êtes intéressés ?

Prenez contact sans tarder avec le CPAS 067/64.54.50 pour le signaler et pour solliciter plus de renseignements.

Faites-le dès maintenant, ça n'engage à rien et ce sera du temps de gagné lorsque les premières neiges auront fait leur apparition!

la police veille aussi à votre sécurité sur les routes



Conduite sous l'influence de l'alcool, vitesse au volant... la Police veille aussi à votre sécurité sur les routes. Après la prévention, la répression... Voici quelques résultats d'opérations de contrôles.

Le 10 octobre, 9 membres du personnel de la zone et 3 aspirants-inspecteurs en stage ont réalisé une opération de contrôle axée sur la conduite

sous l'influence de l'alcool et la vitesse sur le territoire de la zone de police Nivelles-Genappe. À Genappe, l'action s'est déroulée sur la N5 de 9h45 à 12h30 et 27 conducteurs ont été soumis à des tests. Résultats: 2 perceptions immédiates, 12 procès-verbaux d'avertissement et 1 procès-verbal judiciaire.

La vitesse de 41 véhicules a également été contrôlée sur

cet axe ce qui a donné lieu à: 7 perceptions immédiates, 5 procès-verbaux d'avertissement, 1 procès-verbal pour défaut d'assurance et un pour vitesse inadaptée.

Sur la N237, les 23 véhicules contrôlés de 14h30 à 17h ont donné lieu à 10 perceptions immédiates, un procès-verbal pour défaut de contrôle technique et un autre pour imprégnation

alcoolique avec à la clé, un retrait du permis de conduire de 15 jours.

Le 12 octobre une autre opération de contrôle axée sur la conduite sous l'influence de l'alcool s'est déroulée à Genappe sur la N5 de 1h à 3h. Résultat: 14 véhicules et conducteurs contrôlés, 1 perception immédiate pour alcool au volant, 3 procès-verbaux d'avertissement, 2 procès-verbaux avec interdiction de conduire pendant 6 heures et 1 avec retrait immédiat du permis de conduire pendant 15 jours.

Le 15 octobre, de 18h à 2h, une opération de contrôle itinérante axée sur la conduite sous l'influence de l'alcool s'est également déroulée sur le territoire de la zone de police. L'opération menée par 5 membres du personnel et 4 aspirants-inspecteurs en stage a donné les résultats suivants: 41 véhicules ont été contrôlés et les conducteurs soumis à un test d'haleine, ce qui a donné lieu à: 21 perceptions immédiates, 3 procès-verbaux d'avertissement et un procès-verbal judiciaire. Un conducteur s'est vu retirer son permis de conduire pour 15 jours.

La conduite sous influence de l'alcool et la vitesse inadaptée des véhicules sont des causes majeures d'accidents graves et mortels. Pensez à vos proches, levez le pied et soyez sobre!

Taillez, élaguez, débayer, balayez, prenez la peine d'éviter les sanctions!

Règlement général de police administrative

Monsieur Tartempion veille à ce que sa haie soit taillée au cordeau! Il aime que son jardin soit propre, net, bien entretenu et surtout, il n' imagine pas que la végétation devienne luxuriante au point d'empiéter sur la voie publique. C'est dans sa nature, que voulez-vous, il est maniaque mais surtout respectueux des lois et règlements. Citoyen modèle, il souhaite préserver la sécurité publique. Il s'agace de voir qu'en face de chez lui, ce n'est pas le cas.

En effet, Madame Bobinette se targue de préférer les jardins sauvages, les herbes folles, les

buissons touffus. Ses noisetiers très feuillus débordent sur la rue au point de masquer un panneau de signalisation. Quant à marcher sur son trottoir, le long de sa propriété, c'est mission impossible... Les piétons sont obligés de se déplacer sur la chaussée, à leurs risques et périls.

Infraction= sanction

Madame Bobinette n'en revient pas, son agent de quartier, ce jeune homme si charmant lui a fait la leçon, l'air sévère. Incroyable, elle collectionne les infractions à l'article 11 du règlement de police administrative! Si elle ne se décide pas à élaguer ses arbres, à tailler sa haie,

à dompter ses plantations, elle sera sanctionnée et devra payer une amende. Elle a reçu un délai pour se mettre en ordre. Plus une minute à perdre... Il lui vient une idée: pourquoi ne pas demander de l'aide à Monsieur Tartempion?

Des trottoirs piétons admis

Les couleurs de l'automne inspirent peintres et poètes mais si les rimes enchantent les lecteurs lorsque les feuillants volent deçà, delà au vent mauvais, elles ne peuvent encombrer les trottoirs. En effet, ces somptueux tapis de pourpre mêlés d'ors se transforment vite en magma visqueux, dangereux pour les piétons qui risquent, en y posant les pieds, de glisser et tomber.

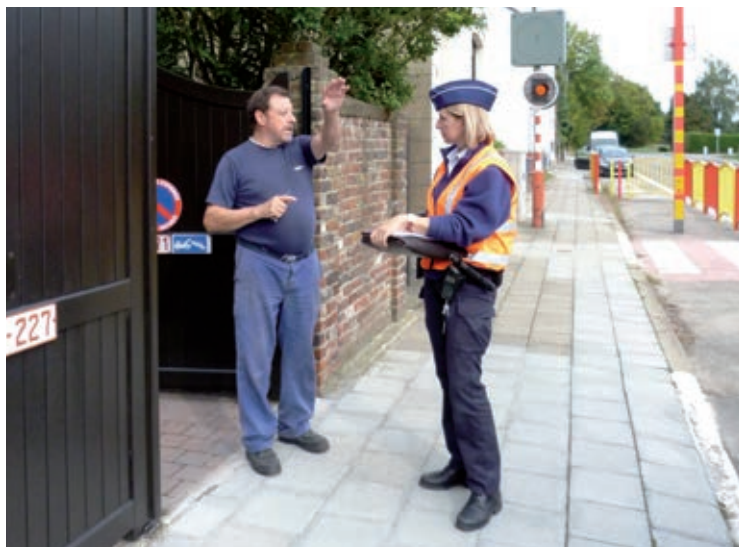
Suivez donc l'exemple de Mon-

sieur Tartempion qui entretient aussi bien son trottoir que son jardin. Comme lui, appliquez à la lettre l'article 12 du règlement de police administrative, ce qui mettra en valeur votre propriété, votre quartier tout en assurant la sécurité de passage des riverains.

Le Code de bonne conduite citoyenne

Faites la chasse aux incivilités, respectez le règlement de police administrative afin de préserver au mieux la tranquillité, la sécurité et la propreté publique.

Vous pouvez le consulter sur le site www.genappe.be ou le demander à l'accueil de l'Hôtel de Ville. N'oubliez pas que les infractions à ce règlement sont passibles d'amendes. Mieux vaut prévenir que payer!



Banque & assurances
S.A. Hoyois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél. : 067/77.13.88 - Fax : 067/79.01.51

EMPLOI



La maison de l'emploi restera à Genappe

Un accord a été trouvé entre le Forem du Brabant wallon et la Ville de Genappe. En juin dernier, le conseil communal de Genappe avait décidé de mettre fin à la Convention de collaboration entre la Ville et le Forem pour l'occupation de locaux situés à l'Espace 2000. Il s'agissait pour la Ville de récupérer ces locaux pour y étendre la capacité d'accueil de la crèche communale. Suite à une rencontre constructive organisée par le Bourgmestre, Gérard Couronné avec le Directeur du Forem, Jean François Birchall, en présence de Marianne Janssens, Échevine de la politique de l'emploi et de Monsieur Vincent Girboux président du CPAS, un accord est intervenu et le Forem poursuivra ses activités au service des demandeurs d'emploi de l'entité dans ses locaux actuels. Parallèlement, la Ville poursuivra son projet d'extension de la crèche communale. Une fois le dossier abouti (Appel à projet de l'ONE, subsides, permis d'urbanisme...), si la Ville devait récupérer ses locaux pendant la durée de la convention celle-ci proposerait d'autres locaux adaptés au Forem. Le déménagement n'aura donc pas lieu. Les demandeurs d'emploi seront toujours accueillis à l'Espace 2000 dès le 4 novembre 2013.

Garde médicale

Novembre	
10 Dr Glibert	067/77.20.01
11 Dr Devaux	067/77.37.57
17 Dr Hachez	067/77.35.60
24 Dr Glibert	067/77.20.01
Décembre	
1 Dr Hachez	067/77.35.60
8 Dr Dardenne	067/77.35.61
15 Dr Devaux	067/77.37.57



Pour l'information au jour le jour visitez www.genappe.be

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !




Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe

Tél : 067/87.45.00 - Fax : 067/87.45.09 - Email : info@century21maisonblanche.be

Etat civil

Naissances

BOUCHAT Rose de Bousval
BULTHÉ Valentine de Loupoigne
DARDENNE Paul de Genappe
DELOFFRE Louise de Bousval
D'HUYVETTER Elia de Glabais
DUVAL Loukas de Loupoigne
DZIJA Oscar de Bousval
EWBANK Elliott de Baisy-Thy
GOFFIN Antoine de Ways
HUBERT Louis de Vieux-Genappe
JACQUES Gabriel de Bousval
MALOENS Victor de Genappe
MOURAUX Gabriel de Baisy-Thy
REZSÖHAZY Rose de Bousval
SENATOVICI Mathia de Genappe
VANDERCAM William de Glabais

Mariages

PENNINCKX Luc et CAMPION Jenny de Baisy-Thy

SENIORS



Les rendez-vous des seniors

Dans le cadre de ses activités, la Commission communale «Seniors» en collaboration avec l'échevinat du 3^{ème} âge propose aux seniors toute une série d'activités. Pour y participer? Avoir 50 ans ou plus et vous y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Grand goûter de Noël du Bourgmestre
 Le jeudi 19 décembre 2013
 Monsieur le Bourgmestre, Gérard Couronné, a le plaisir d'inviter les habitants de l'entité de Genappe ayant atteint l'âge de 60 ans et plus à participer au Grand Goûter de Noël avec animation musicale, qu'il organise de 15h à 18h en la salle polyvalente de l'Espace 2000. Les inscriptions (bulletin ci-dessous) sont à adresser à l'Administration communale, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe ou à déposer dans la boîte aux lettres réservée à cet effet dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville pour le 13 décembre au plus tard.

Les personnes dépourvues de moyen de déplacement sont priées de le mentionner sur le bulletin d'inscription, un service de transport sera organisé à leur intention. Renseignements Nicole Couronné 067/79.42.01 du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30.

«La Revue» au Théâtre Royal des Galeries
 Le 11 décembre 2013
 Le temps du spectacle, les artistes du «Théâtre des Galeries» vous propose de poser un regard plus léger sur les événements de l'année qui se termine. La mécanique de cette rétrospective s'articule autour d'une quarantaine de numéros (sketchs, danses, medley...) qui se succèdent à un rythme soutenu». Déplacement en car au départ des points de ralliement suivants: **18h05** Houtain-Le-Val (Place) **18h10** Loupoigne (carrefour route d'Houtain) **18h20** Baisy-Thy (Place d'Hattain) **18h25** Bousval (Salle G. Gossiaux)

18h30 Ways (Ecole communale)
18h35 Genappe Centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place)
18h40 Vieux-Genappe (Place Mercurey)
18h45 Glabais (Parking du restaurant «La Table de Georges») Arrivée au Théâtre des Galeries: 19h45 Spectacle de 20h15 à 23h15 Rendez-vous au car pour le retour et transfert vers les lieux d'embarquement: 23h30.

Si vous aimez l'opérette cette information est pour vous!
 Le 8 décembre 2013 à 15h30, découvrez «La Route fleurie» au Waux-Hall de Nivelles. Tarif préférentiel: 25€ la place. Réservation auprès d'Angèle Lefèvre- Hanssens, Conseillère communale, au 0479/36.70.36. Les cartes d'entrée seront distribuées le 28/11 de 19h à 19h30 et le 29/11 de 11h à 12h.

Angèle Hanssens-Lefevre
 Présidente de la Commission seniors
 Hector Tubiermont
 Échevin

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer avant le 29 novembre 2013.

Je participerai : (* noircissez les cases correspondantes)

- ☐ **«A La Revue» au Théâtre Royal des Galeries** - Le 11 décembre 2013*

☐ Je m'engage à payer la somme de X 21 € en espèces à l'inscription auprès de N. Couronné Tél. 067/79.42.01, du mardi au vendredi de 10h à 11h et le jeudi de 16h30 à 19h. Le paiement tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée*
- ☐ **Au grand goûter du bourgmestre** (Gratuit) - Le jeudi 19 décembre 2013*

☐ Se rendra(ont) par leurs propres moyens*

☐ Souhaite(nt) bénéficier d'un transport à partir du domicile*

Nom Prénom

Adresse.....

Code Postal Localité..... Tél. n°.....

Nombre de personnes:..... Lieu d'embarquement (Uniquement pour la Revue).....

De nouveaux logements publics : Le conseil a voté



À Genappe on trouve déjà de nombreux logements publics à loyers modérés que ce soient des appartements dont la Ville est propriétaire, des logements mis en location par le CPAS ou des logements sociaux gérés par la Société de Logement «Notre Maison». À ce jour, on en dénombre plus de 250, de quoi venir en aide aux familles en difficulté.

Cependant, dans le contexte économique et social actuel, il faut reconnaître que de plus en plus de familles sont en difficulté et que les prix pratiqués pour les locations sont de plus en plus élevés.

Dans ce contexte, le Conseil communal vient d'approuver la Déclaration de Politique du Logement proposée par Madame Janssens, Echevine du logement et le Collège. L'occasion pour la Ville de réaffirmer sa volonté politique de créer de nouveaux logements, d'accueillir des habitants

de tous âges dans des quartiers pensés en terme de développement durable, de mobilité et de cohésion sociale.

Concrètement, ces intentions se traduisent dans la volonté de construire :

- 3 nouveaux logements de transit,
- 14 nouveaux logements sociaux,
- 4 logements acquisitifs qui seront construits et vendus par la Ville,
- 12 logements moyens qui seront construits et loués par le CPAS,
- la gestion de 13 nouveaux logements par l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon.

Ces différents logements, si les subsides sont octroyés par la Région wallonne, viendront s'ajouter à l'ensemble des logements publics déjà présents et permet-

tront à plusieurs citoyens de se loger à prix raisonnable.

Rappelons que nous avons aussi prévu d'établir 2 nouveaux logements dans le bâtiment qui accueillait la Croix-Rouge, à la chaussée de Nivelles à Vieux-Genappe. Le permis d'urbanisme a été délivré et la construction de ces 2 logements commencera en 2014. Il s'agira de 2 appartements «kangourous», c'est-à-dire réservés à une personne ou un couple de personnes âgées et à une famille, avec la volonté de créer des liens de vie entre les deux ménages.

Nous vous rappelons également que vous pouvez trouver toute information nécessaire sur le logement ou une aide pour remplir un dossier de demande de logement social auprès du CPAS ou auprès du service Logement de la Ville : 067/79 42 39, le lundi et le mardi de 8h à 12h00 et le jeudi de 16h à 19h.

Louer votre appartement/maison avec une garantie de revenus ?



L'AIS est pour vous !

L'agence immobilière sociale du Brabant wallon (AIS-BW) est une agence qui agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à la recherche d'un logement. Son objectif principal est de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus du parc tant privé que public en vue de répondre à la demande de logements de qualité.

Suite à la promotion développée par l'échevinat du logement, le CPAS de Genappe s'est engagé dans la mise en place concrète d'une collaboration avec l'AIS Brabant wallon. Cette convention permet aux propriétaires de bénéficier de l'exo-

nération totale du précompte immobilier sur leur bien à condition de céder celui-ci en location pour un bail de neuf ans à l'AIS.

Pour rappel, l'agence garantit aux propriétaires la rédaction des baux, les états des lieux, le suivi des obligations locatives, le paiement régulier des loyers et la prise en charge des dégâts locatifs en fin de location.

Pour les habitants de Genappe

L'intérêt de cette collaboration se trouve dans la prise en gestion de 10 logements supplémentaires du 1^{er} septembre 2013 au 31 décembre 2014. Dans ce cadre, l'AIS-BW s'engage à développer avec les futurs loca-

taires une véritable pédagogie de l'habiter. Ces logements seront attribués par l'AIS-BW, par priorité, aux candidats habitant Genappe, par le biais d'une proposition faite par le Comité spécial du Service social ou de son Conseil de l'action sociale, après une concertation avec la cellule sociale de l'agence provinciale.

Pour sa part, le CPAS s'engage, dans le cadre de ce projet, à assurer un accompagnement social individuel pour chaque locataire qui le nécessite et apporte une contribution financière à l'AIS-BW de 135 euros par logement et par mois pendant toute la durée du mandat de gestion.

Cette contribution est demandée afin de diminuer la différence entre le loyer du propriétaire et le loyer réel payé par le locataire. Cette collaboration rencontre les intérêts des propriétaires, qui bénéficient d'une garantie de revenus et d'une exonération de précompte immobilier, et des candidats locataires.

L'A.I.S. BW assure désormais une permanence à l'Espace 2000 tous les premiers lundis de chaque mois à l'Espace 2000.

Tout renseignement peut être obtenu auprès du CPAS au 067/64.54.50 ou de l'AIS-BW au 010/23 60 87.

Vincent Girboux
Président



Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918

Programme du lundi 11 novembre

9h45:

- Rassemblement sur la Place de Mercurey et départ en cortège vers l'église de Vieux-Genappe avec l'harmonie «le Renouveau Musical de Genappe».

10h:

- Messe solennelle à la mémoire des victimes des deux guerres mondiales célébrée par le Doyen Pierre Welsch et le Père Beya, avec la participation de la Chorale de Vieux-Genappe et «le Renouveau Musical de Genappe».

11h:

- Cortège vers l'Hôtel de Ville et dépôt de fleurs au monument des victimes de guerre.
- Allocutions de Monsieur le Bourgmestre, de Monsieur Godard, Président du C.A.L. et d'un membre de la F.N.C.

11h45:

- Vin d'honneur offert par les autorités communales en la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.



Solidarité et convivialité



Un repas complet pour
1,50 €
par personne

Où ? Salle communale de Vieux-Genappe, Chaussée de Nivelles 99.
Quand ? Ouvert mercredi et jeudi de 11h30 à 14h30 de novembre à février.
Combien ? 1,50 € par personne pour un repas comprenant un potage, un plat et un dessert. De l'eau ou du café seront servis entre 12h et 13h.
Pour qui ? Pour tous ceux qui ont envie de partager un repas, un peu de chaleur et beaucoup de convivialité - Réservation souhaitée au 067/64.54.50.

Un budget en équilibre et des nouveaux projets!

Le budget 2014 du CPAS présente un équilibre à l'exercice propre pour un montant de 3.747.569 euros. Les dépenses de personnel (1.603.040 euros) et de l'aide sociale (1.651.880) sont en légère diminution. Les dépenses de fonctionnement (480.220 euros) sont relativement stables. Ces chiffres affichent un budget 2014 en bonne santé pour plusieurs raisons.

Non seulement les missions principales de première ligne sont rencontrées, mais de nouveaux projets d'action sociale sont mis en place grâce à l'amélioration des recettes obtenues grâce aux subsides. Une analyse en profondeur a été également menée afin de répartir au mieux les moyens humains et financiers pour répondre aux besoins so-

ciaux classiques et émergents.

Priorité aux seniors et au logement!

Ce budget consacre d'ailleurs un volet important aux seniors, mais également aux politiques d'insertion professionnelle. Ce budget a particulièrement dopé la politique du logement, car le budget à l'extraordinaire prévoit le lancement des dossiers de création de logements moyens (12), des logements de transit (2) et des logements pour personnes âgées (8). Il faut encore ajouter à cela la création de logements d'étape pris en location par le CPAS auprès de la société «Notre maison» (7) ainsi que la location d'une dizaine de logements en convention avec l'AS Brabant wallon. Outre l'investissement,

un volet financier important est consacré à l'accompagnement des bénéficiaires et des locataires de logements publics grâce au projet «PAPE» (Plan d'action préventive en matière d'énergie) qui vise à sensibiliser et à responsabiliser les ménages précarisés en général à la gestion de l'énergie en milieu domestique.

Par ailleurs, la part communale n'évoluant pas significativement, ce budget 2014 ne met pas en péril les finances communales. Nous devons néanmoins rester attentifs, car ce dernier trimestre 2013 présente une augmentation des demandes de revenus d'intégration sociale. La politique des sanctions et des exclusions ONEM qui voient les communes, au travers de leurs CPAS, obligées de pallier à la déresponsa-

bilisation de l'Etat prend toute son ampleur en cette fin d'exercice 2013. Cette situation se traduit par une tension sérieuse sur la gestion du budget de l'aide sociale, principalement sur les Revenus d'Intégration Sociale (RIS) dont 50% seulement sont à charge de l'Etat Fédéral.

Des efforts et des nouveaux projets!

Le CPAS a réalisé des efforts importants dans les dépenses de personnel et de transfert en 2013. Le transfert du «Service Projet'ction» a permis d'alléger les dépenses publiques tout en maintenant un service de proximité efficace avec le maintien de l'atelier de repassage et le service de nettoyage par titres services, désormais gérés par

Manpower Titres Services. Le service des Aides familiales s'est particulièrement renforcé avec l'élargissement des prestations aux samedis et dimanches, mais aussi avec le développement de la dynamique autour de la pathologie de l'Alzheimer via l'Espace A.

Sans augmenter la part communale, le CPAS met en place une série de nouveaux projets censés répondre à l'évolution des besoins sociaux dans notre région. Le CPAS se veut être une institution dynamique au service de la population et attentive à l'émancipation des citoyens les plus fragiles de la Ville de Genappe et de ses villages.

Vincent Girboux
Président



Une table ronde pour lutter contre la pauvreté infantile à Genappe

Une étude récente de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) a mis en évidence que 424.000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté en Belgique. À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le CPAS de Genappe souhaite apporter sa contribution et lance une initiative pour créer une table ronde contre la pauvreté infantile à Genappe.

Cette initiative vient compléter l'action que le CPAS mène:

- contre la pauvreté en général;
- contre les violences intrafamiliales et entre partenaires, notamment par la mise en place de permanences psycho-juridiques en partenariat avec l'Asbl Les Tamaris;
- pour favoriser l'insertion sociale et culturelle des familles avec enfants notamment par l'organisation d'animations spécifiques et de journées familiales comme le projet «Boomerang» en collaboration avec l'AMO A l'Uche;
- pour épauler l'accompagnement financier des frais scolaires des enfants issus de familles les plus pauvres par la distribution de chèques scolaires, exclusivement destinés à

l'achat de marchandises scolaires. Cette nouvelle mesure a été décidée cette année, car le gouvernement a raboté de 15% la prime de rentrée et qu'il en sera de même l'année prochaine.

Pendant une année, il est donc proposé de réunir des acteurs de terrain (CPAS, les écoles, SOS enfance, l'AMO, l'ONE, les crèches, le SAJ et le mouvement associatif et sportif), les décideurs politiques communaux et provinciaux ainsi que les partenaires sociaux (Saint-Vincent de Paul, Centre Culturel, Lire et Ecrire, CEC, CESEP).

Cette table ronde envisage dans un premier temps de dresser un «état des lieux» de la pauvreté infantile dans la commune avec les acteurs de terrains par la mise en réseau des différents partenaires actifs dans le domaine de l'enfance. Cette dynamique permettra de favoriser une meilleure connaissance des acteurs et d'insuffler une dynamique partenariale, permettant de mutualiser les compétences et les moyens. L'objectif principal est d'éviter que des situations de pauvreté soient occultées faute de réponses adaptées.

Les résultats attendus de cette table ronde seront d'identifier



les actions pertinentes à mettre en place dès la rentrée scolaire 2014-2015 et de trouver les sources de financement permettant de les mener.

Les actions seraient proposées en fonction des résultats de ce qui précède. Elles pourraient être très simples...

- la connaissance interperson-

nelle entre les différents acteurs favorise la communication;

- tel enseignant se rend compte qu'un enfant aurait besoin de logopédie...
- le CPAS dispose d'un petit budget consacré à la pauvreté infantile, imaginer une autre formule d'animation à dimension collective ...

ou plus ambitieuse!

Tous les renseignements peuvent être obtenus au CPAS de Genappe, rue de Ways, 39, 1470 Genappe
Tél. 067/64.54.50.

Vincent Girboux
Président

Association à la loupe: Lire et Écrire



L'alpha n'est plus tabou, on en viendra tous à bout.

Les motifs d'entrer en formation d'alphabétisation sont multiples. De fil en aiguille, un argument s'ajoute à un autre pour qu'enfin le cap soit franchi. Comme d'arrêter de fumer, c'est un long processus, nous expliquent Nathalie Kother, directrice, et Jean Péters, responsable de projets, de l'asbl «Lire et Écrire» Brabant wallon.

CCG: Présentez-nous brièvement votre association.

N.K. et J.P.: Pluraliste et indépendante, notre association est l'une des neuf régionales qui composent le réseau Lire et Écrire en communauté française. En encourageant l'émancipation de nos apprenants et leur esprit critique, notre asbl est d'abord et avant tout un organisme d'éducation permanente mais elle est aussi reconnue comme organisme d'insertion socio-professionnelle. Outre de développer une offre de formation, nos objectifs sont de lutter pour le droit à l'alphabétisation, de lutter contre l'exclusion, de sensibiliser et encourager la prise en compte de l'illettrisme.

CCG: Comment est-elle née ?

N.K. et J.P.: Actif en Wallonie depuis 30 ans, Lire et Écrire est issu des mouvements ouvriers chrétiens et socialistes (syndicats et monde associatif) qui sont d'ailleurs encore représentés au sein de notre conseil d'administration.

CCG: Vos activités ?

N.K. et J.P.: Lire et Écrire propose des cours de français gratuits par groupes de 12-15 personnes. Souvent, on tente de recoller les morceaux avec une matière dont la plupart a été dégoûté. Notre méthodologie se base sur une pédagogie émancipatrice axée sur l'adulte et son environnement. Aussi, on développe des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique. Avec nos apprenants, on élabore un projet individualisé, flexible et ajustable. Trouver un emploi, passer le permis de conduire, accompagner ses enfants dans leur scolarité..., leurs motivations sont variées.

CCG: Quelles sont les personnes qui s'y investissent ?

N.K. et J.P.: Pour l'instant, l'équipe est composée de 19 personnes (direction, administration, formations, sensibilisation...) et de plus de 45 volontaires qui viennent renforcer l'offre de formations, principalement à l'échelon local. La plupart sont des pensionnés, de tout horizon professionnel. Toutes les expériences constituent un bon point de départ mais ils reçoivent tous une formation donnée par nos soins et doivent adhérer à nos valeurs.

CCG: Votre public ?

N.K. et J.P.: Lire et Écrire s'adresse à tout adulte n'ayant pas acquis le niveau de compétences du CEB (niveau primaires). L'illettrisme et l'illettrisme peuvent être traduits comme une connaissance insuffisante de l'écrit et de la lecture pour permettre à un individu de comprendre ou de transmettre du sens à travers un écrit dans sa vie quotidienne. On estime à 10% les personnes qui n'ont pas un niveau suffisant. Contrairement aux clichés véhiculés, il ne s'agit pas uniquement de personnes d'origine étrangère. En général, les personnes qui sont en situation d'illettrisme le cachent bien, c'est tabou... Par an, ce sont près de 60 000 heures de formations qui sont dispensées à plus de 400 apprenants.

CCG: Quel rapport entretenez-vous avec votre territoire d'action ?

N.K. et J.P.: Chaque régionale garde sa spécificité tout en partageant et profitant des ressources du réseau. En Brabant wallon, pour pallier la difficulté de mobilité des apprenants, on propose des formations à travers toute

la province, dans nos quatre implantations principales que sont: Nivelles, Tubize, Ottignies et Mousty. Grâce à des partenariats avec des administrations, des centres culturels ou d'autres associations, on dispense également des formations dans d'autres communes. Ainsi, une vingtaine de formations décentralisées, appelées «les groupes locaux», sont répartis dans différentes communes comme Braine l'Alleud, Court-St-Etienne... et Genappe.

CCG: Quelles sont les collaborations envisagées ?

N.K. et J.P.: Au sein du Brabant wallon, Lire et Écrire collabore régulièrement avec d'autres acteurs de terrain. Ces partenariats revêtent différentes formes: échanges pédagogiques, projets, activités collectives avec des stagiaires, séances d'information et de sensibilisation, participation à des événements «grand public», formations de formateurs, échanges de pratiques, débats, etc. Le but n'est pas de gonfler nos groupes d'apprenants. L'alphabétisation est un droit, pas une obligation! On veut juste que l'illettrisme soit pris en compte dans tous les secteurs d'activité.

CCG: Votre agenda pour les prochains mois ?

N.K. et J.P.: Dernièrement, nous avons mis en place des petits déjeuners «Talkshow», nous avons fêté la journée de l'alpha le 8 septembre. Chaque implantation organise ses activités avec les partenaires qui l'entourent: Pro Vélo à Ottignies, Festival Vivre Debout à Perwez, les Assises du logement du Brabant wallon, le projet Passages avec vous à Genappe...

CCG: Vos projets ?

N.K. et J.P.: Notre souhait est d'étendre notre visibilité sur les réseaux sociaux et dans la presse. Être là où on ne s'attend pas à nous voir. Lorsqu'on demande aux apprenants comment ils ont pris connaissance de notre structure, ce n'est pas toujours par l'assistante sociale mais plutôt par le bouche à oreille. Un membre de la famille, leur médecin mais aussi l'épicier du coin, le boulanger qui sont de bons «agents-relais».

CCG: Alors, si «Lire et Écrire» était une discipline, laquelle serait-elle ?

N.K. et J.P.: La danse classique parce que c'est très beau alors que derrière, cela demande beaucoup de travail.

CCG: Un courant artistique ?

N.K. et J.P.: Le cubisme car il s'agit d'un langage pictural absolument original, une façon d'aborder le monde de manière éclatée et structurée.

CCG: Une personnalité ?

N.K. et J.P.: Gandhi lorsqu'il nous dit «Soyez le changement que vous voulez voir.»

CCG: Un héros de fiction ?

N.K. et J.P.: Spiderman, un super héros qui tisse beaucoup de liens (rires).

CCG: Une chanson ?

N.K. et J.P.: Pour mettre tout le monde sur un pied d'égalité, «Sonomi» du groupe Urban Trad, une chanson interprétée dans une langue imaginaire.

CCG: Une qualité ?

N.K. et J.P.: La vitalité

CCG: Un défaut ?

N.K. et J.P.: La gourmandise car on a toujours besoin de plus pour nourrir notre vitalité.

CCG: Une devise ?

N.K. et J.P.: Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin.

CCG: Une confiance ?

N.K. et J.P.: Nous sommes en train

de finaliser une convention cadre «Des cartes pour l'emploi» CPAS / Forem qui inclut un volet d'alphabétisation.

Propos recueillis par le Centre culturel de Genappe

Lire et Écrire Brabant wallon

Boulevard des Archers 21
à 1400 Nivelles
067 84 09 46
brabant.wallon@lire-et-ecrire.be
www.lire-et-ecrire.be

Archi sucré

En marge du projet Carré Blanc initié par le Centre culturel de Genappe, le site de l'ancienne sucrerie de Genappe fera l'objet d'une émission Archi Urbain Wallonie, consacrée à l'architecture et à l'urbanisme.

Présentée par Mister Emma, l'émission sera diffusée le mardi 26 novembre à 20h10 sur la chaîne La Trois. Elle sera également visible en ligne sur le site www.archiurbain.be.

Infos: Centre culturel
067/ 77.16.27 ou
sur info@ccgenappe.be.

Un peu de lèche-vitr'in ?

A noter: la 3^{ème} édition de la Vitr'In de Créateurs se tiendra du 6 au 28 décembre prochains dans une série de commerces de l'entité de Genappe.

Des sacs en cuir, des tapis contes, des bijoux, des accessoires..., encore un bel éventail de créations originales et uniques à mettre sous le sapin.

Un plan des expos-ventes sera disponible à partir du 25 novembre.

Infos: Centre culturel
067/ 77.16.27.
sur info@ccgenappe.be www.ccgenappe.be



**CHARPENTE
TOITURE
ZINGUERIE**

Simonart Roland
Rue du Cerisier 79 - 1490 Tangissart
010/61.37.62 - 0476/22.56.14



Les taxis Claude et L. Francet
Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be

La Ressourcerie fonctionne de mieux en mieux, grâce à vous!

Si la Ressourcerie fonctionne de mieux en mieux, c'est grâce à vous. En faisant appel à leur service, vous décidez de gérer différemment vos encombrants, et ce, pour le bien de nos poubelles et centres d'enfouissement. En effet, au lieu de les déposer directement au parc à conteneurs les encombrants sont dorénavant réemployés et/ou retravaillés avant d'être mis en vente dans la boutique de la Ressourcerie (Rue de Glabais, 14 à Genappe).

Pour ceux qui ne connaissent pas encore le service, la Ressourcerie peut assurer l'enlèvement des déchets encombrants gratuitement, à domicile, pour autant que les enlèvements soient constitués d'au moins 25% de réemploi. Le prix de 5€/m reste, quant à lui, valable pour les enlèvements composés essentiellement d'encombrants non valorisables.

Comment faire? Appelez le 067/68.55.10, l'opérateur du call-center établira avec vous la liste des objets à évacuer et vous proposera une date de passage pour la collecte. Le jour prévu, les objets doivent être au rez-de-chaussée. En votre présence, une équipe embarque tout dans un camion.

Pour connaître la liste des objets repris et non repris: http://www.redyle.be/images/stories/pdf/2012-01-30_nouvelle_collecte.pdf

Pour toute autre information www.redyle.be ou 067/68.55.10.

Dans le cadre de la semaine de la réduction des déchets qui se déroule du 16 au 24 novembre, la Ressourcerie organisera quelques actions spécifiques:

Une pesée des objets est effectuée au comptoir. En fin de semaine les chiffres seront envoyés au niveau européen pour

calculer à l'échelle de l'Europe, le nombre de tonnes de déchets évités.

La vaisselle et les livres seront vendus au poids durant toute la semaine. Une réduction de 50% sera effectuée sur tout le magasin d'Ottignies.

Marianne Janssens
Échevine



agenda

11 NOVEMBRE

Cérémonies

Commémoration de l'Armistice à l'Espace 2000.

Programme en page: 12

13 NOVEMBRE

Conférence

«Diabétique? Moi, jamais!» - Conférence gratuite, animée par le Docteur L. Plat - Diabétologue. Organisée par le Cercle de médecine Générale de Genappe Salle du Conseil communal de Genappe à 20 h.

Info: www.rlm-bw.be

Info: Genappe octobre 2013

DU 8 AU 28 NOVEMBRE

Expo Photo

La Dyle à travers Genappe Salle du Conseil communal Organisé par le Syndicat d'initiative: 067/77.23.43

www.sigenappe.be

Info en page: 3

15, 16, 17 NOVEMBRE

Théâtre

La troupe de Houtain-le-Val «Les amis du lundi» présentent «Ne nous laissons pas abattre!» une comédie d'Isabelle OHEIX Salle communale de Loupoigne les 15 et 16 à 19h30, le 17 à 16h00 PAF: 8€ - 5€ (- 12 ans) Réservations: Mme Baisypont - 067/77.26.56

15, 16, 17 NOVEMBRE

Interventions passagères

15 novembre Expo: «Pavillon de la mobilité» de 17h à 20h30, Film documentaire: «Exit», à 20h30 en présence du réalisateur 16 novembre Théâtre: «Celui qui se moque du crocodile n'a pas traversé la rivière», à 20h, à l'Espace 2000- Info: Genappe octobre 2013 17 novembre Film documentaire: Le thé ou l'électricité à 17h en présence du

réalisateur

Interventions passagères est organisé par le Centre culturel www.ccgenappe.be

Info en page: 15

17 NOVEMBRE

Concert de musique classique

Le Trio Grumiaux à l'église St-Pierre, Glabais 2013 à 17h Réservations chez Eddy Jonckheere: 02 /351.15.53 ou edouard.jonckheere@skynet.be Prix des places en prévente: 12€ Sur place: 14€ - Info page: 2

19 NOVEMBRE

Réunion d'information

Des éoliennes sur Genappe à L'horizon 2020? Salle du Conseil communal à partir de 18h. Info page: 1

23 NOVEMBRE

Genap'rock festival

Salle communale de Loupoigne Mr Kevin Forsys: 0499/42.05.13 Info page: 2

26 NOVEMBRE

Reportage télé

4^{ème} édition A 20h10 sur La Trois, diffusion de l'émission Archi Urbain sur le site de l'ancienne sucrerie de Genappe. Voir page 14

29 NOVEMBRE

Concert de Gala

Le Renouveau musical de Genappe dirigé par Serge Cange à 20h, église Saint-Géry à Vieux-Genappe. Entrée: 5€ Renseignement: A. Godalier: 067/ 77.17.08 rmgenappe@skynet.be Info page: 2

DU 6 AU 28 DÉCEMBRE

La vitr' in des créateurs

3^{ème} édition organisée par le Centre culturel de Genappe Info page: 14

Signaler nos sentiers et chemins, une façon de les valoriser



Vous l'avez peut-être déjà constaté, des panneaux informant de la présence d'un sentier et/ou chemin ont fleuri sur une partie du territoire. C'est le fruit d'une collaboration entre la Ville de Genappe et l'association Chemins 141.

Tandis que la Ville a acquis le matériel nécessaire et placé les

poteaux, les bénévoles ont pris en charge la gravure des panneaux et leur placement. Un tout grand merci à eux pour leur implication sans laquelle le projet n'aurait peut-être pas vu le jour.

Ces panneaux indiquent le nom du village dans lequel on se trouve, le n° et le nom du sentier et/ou du chemin. Nom qu'ils

tirent d'ailleurs souvent d'une situation historique (Chemin du Grand Arbre ou encore, Vieux-Chemin de Céroux,...).

Comme déjà dit dans nos précédentes éditions, ces sentiers et chemins font partie du patrimoine naturel communal. Il faut les préserver! Signaler les sentiers, c'est faire savoir ou rappeler qu'ils existent, mais c'est aussi proposer des alternatives aux déplacements automobiles. Et quelles alternatives? Le territoire de Genappe regorge de sentiers et chemins peu, pas ou mal connus.

Au terme de cette campagne, pas moins de 240 sentiers et chemins qui devraient être signalés. De belles promenades en perspective! C'est peut-être aussi l'occasion de repérer un itinéraire alternatif pour se rendre au travail, à l'école ou au centre du village.

Marianne Janssens
Échevine



Le goûter de Noël du Bourgmestre pour les seniors c'est le 19 décembre!
Pour en savoir plus foncez en page 11